



DU

MAJOR-GÉNÉRAL MARTIN.

Nous avons, dans ce même recueil, il y a près de deux ans, examiné la question de savoir si le don d'une somme d'argent pouvait suffire pour mériter, d'une population reconnaissante, ce que nous appellions alors le plus insigne honneur qu'un citoyen puisse ambitionner, l'érection d'une statue sur la place publique. Nous nous étions livré à cet examen à propos du major-général Martin et, dans notre discussion, nous avons, autant qu'il était en nous, oublié la position exceptionnelle de ce général anglais; nous avons évité, avec un soin extrême, toute expression outrageante, tout langage passionné, et nous étions arrivé à cette conclusion qui nous paraissait aussi morale que logique :